

Notre-Dame-de-Lorette, le 09 février 2015

314 P NP **DM17**

Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

6211-03-025

M. Denis Bergeron
Président de la Commission
Projet aménagement hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 2,10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire d'appui au projet de minicentrale hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini dans le cadre de la 2e partie des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Monsieur Bergeron,

Le présent mémoire vise à formuler mon appui, à titre de citoyen de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, au projet de minicentrale hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini.

Je trouve qu'il y a plus de bénéfices que d'inconvénients à ce projet compte tenu qu'il est entièrement communautaire. Les retombées ne reviennent pas seulement à Notre-Dame de Lorette et Girardville mais à toute la MRC de Maria-Chapdelaine et les autres partenaires.

De plus en ayant un parc écotouristique accessible des deux côtés de la rivière cela nous permettra d'accéder à l'île principale du site qui est inaccessible présentement.

Ce parc écotouristique permettra de développer le potentiel récréotouristique du site par la réalisation d'aménagements sécuritaires tout en préservant la villégiature.

L'élaboration du concept préliminaire a été réalisée en tenant compte des préoccupations formulées par les citoyens, entreprises et organismes du milieu en 2011.

Veillez agréer, monsieur Bergeron, l'expression de mes sentiments distingués,



Serge Dufour